

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

AVIS D'INFRACTUOSITE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de la Consultation **N°10/2017** ayant pour objet : Réalisation des travaux d'aménagement et réhabilitation du bloc **-E-** du siège du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, que cette consultation est infructueuse.

